

SYLVIE BLUM

Télévision et libéralisme

La télévision française, d'un ordre à l'autre

La sociologie politique étudie ordinairement les rapports de la télévision et de la politique, à travers l'analyse du comportement électoral. La télévision est alors conçue comme un intermédiaire nouveau par lequel les forces politiques traditionnelles s'affrontent. Les études concluent le plus souvent que l'influence des *media* n'est pas, sauf exception, dans le champ politique, déterminante. La classe politique envisage la télévision dans une perspective identique, comme un support à contrôler ou à conquérir.

On peut s'interroger sur une conception qui réglait aussi bien l'utilisation de l'appareil que la recherche, au moment où précisément son fonctionnement se transforme. On donne à la télévision française une autonomie qu'elle n'avait jamais eue et on la soumet peu à peu à des contraintes nouvelles, extra-politiques, celles du marché. Assiste-t-on au passage du politique à l'économique : la télévision, arme électorale, devient outil de rentabilité ? Ou peut-on parler d'une nouvelle économie du politique : un organisme extra-partisan peut garantir, sans qu'il soit plus question de propagande, voire de surveillance, c'est-à-dire sans la médiation des forces politiques traditionnelles et même, en dehors de l'Etat, l'ordre.

« On peut observer que, dans de nombreux pays, les partis organiques et fondamentaux, » selon A. Gramsci, ceux qui sont l'expression d'un groupe social et d'un seul groupe social, « pour des nécessités de lutte ou pour d'autres raisons se sont divisés en fractions, dont chacune prend le nom de « parti » et même de parti indépendant. C'est pourquoi, souvent, l'état-major intellectuel du parti organique n'appartient à aucune de ces fractions mais opère comme s'il était

une force directive complètement indépendante supérieure aux partis et parfois même considérée comme telle par le public » (1).

A. Gramsci est aussi conduit à distinguer les journaux « indépendants » de ceux qui sont reliés à un parti spécifique. Ces derniers, moins dégagés de la politique immédiate et des intérêts de leur propre organisation, insisteront, dans des buts électoraux, sur ce qui les distingue, bien qu'ils soient liés à la même classe. Les premiers, au contraire, indépendants des intérêts particuliers des partis politiques, seront plus sensibles aux intérêts fondamentaux de la classe sociale et plus organiquement reliés à elle que les journaux partisans.

Depuis 1974, la proclamation d'indépendance de la radiotélévision à l'égard de l'Etat, de la politique immédiate et des partis, l'extrême division des forces politiques permettent de proposer *l'hypothèse selon laquelle* un organisme comme la télévision peut tendanciellement, dans une situation donnée, *constituer un lieu dominant d'unification et de domination idéologique et politique* et être, au-dessus des partis, voire à côté de l'Etat, l'organe qui soit le plus organiquement lié aux intérêts à long terme du pouvoir.

Reste à savoir cependant si l'autonomie laissée à l'appareil de télévision peut produire les effets dont parle Gramsci : c'est-à-dire si l'appareil en tant que tel, dans sa forme et la totalité de son contenu, est producteur d'hégémonie indépendamment même des pouvoirs qui le soutiennent.

Pour ce qui concerne la télévision, il semble en effet qu'il y ait d'un côté, les manifestations précises d'un pouvoir donné qui se traduisent en actes économiques, politiques et institutionnels : hier, actes de contrôle et fonctionnement au politique ; aujourd'hui, actes de libéralisation et fonctionnement à l'économie. D'un autre côté, il y a les manifestations indéterminées d'un pouvoir qui vient d'un langage dont les caractères sont encore mal cernés, mais qui laissent penser qu'une technologie peut produire facilement des effets que l'on attendait auparavant des formes traditionnelles de l'assujettissement, auxquels on parvenait seulement par la force, péniblement. Dans les deux cas, le résultat est l'ordre. Sur un versant, il vient d'une institution qui tiendrait le langage de l'ordre. Sur l'autre versant il vient de l'ordre du langage d'une institution. Il semble même que la stratégie du pouvoir qui est de contrôler l'institution pour imprimer à son langage un ordre et un sens soit faible au regard des effets qui résultent naturellement du langage que tient l'institution.

Aussi, paraît illusoire l'idée d'appareil idéologique d'Etat qui sup-

(1) *Note Sul Machiavelli*, Torino, Einaudi, 1955, p. 21.

pose une relation organique et nécessaire entre la domination d'une classe et le contrôle institutionnel d'un appareil par cette classe ou l'Etat qui la représente. En revanche, l'idée semble juste d'un parti organique, au sens où Gramsci l'entendait, à partir de la constatation qu'il peut exister des appareils et des langages pouvant, quel que soit leur attachement à la classe dominante et même à l'Etat, fonctionner de manière autonome et produire un effet de répression (effet selon Gramsci d'autant plus fort que l'apparence de détachement est plus grand) qui rende naturellement immuable l'ordre des choses. On peut considérer en quelque sorte que l'hégémonie en France a changé de modalité, et que la nouvelle modalité qui fonctionne utilise en particulier le pouvoir spécifique du médium télévisuel qui permet précisément de donner du pouvoir l'illusion de son absence, même, dans une certaine mesure, de permettre cette absence.

ORDRE 1

Revenons en 1959 aux premiers temps du gaullisme, époque de la première réforme importante de l'appareil d'information.

Jusqu'en 1962, de Gaulle gouverne contre le système des partis et dans les premiers temps contre l'UNR même qui, dans sa grande majorité, est favorable à l'Algérie française. De 1958 à 1962, de Gaulle s'adresse directement au peuple à travers, notamment, la télévision. L'ordonnance de 1958 constituant la radiotélévision en établissement public se situe à un moment où il devient urgent pour le Président de la République de disposer librement, sans les freins et les lourdeurs d'une administration (jusqu'en 1958, la radiotélévision dépend de l'administration des PTT), d'un instrument de propagande essentiel qui puisse contrecarrer les attaques quasi unanimes de la presse, permettre d'atteindre l'opinion sans la médiation des formations politiques traditionnelles et en l'absence de nouveau parti suffisamment solide et structuré et qui serve en même temps à la constitution et au développement de ce nouveau parti (2). A partir de 1962, date où l'UNR est devenue parti dominant, le dispositif d'hégémonie se modifie.

On a, pendant plus de dix ans (de 1962 à 1974), l'équation suivante, la correspondance biunivoque : pouvoir d'Etat : UNR : *media*. Les *media* sont au service de l'UNR, parti dominant depuis 1962, qui, elle-même, ne se distingue pas du pouvoir d'Etat et a réussi à

(2) L'UNR n'a que 24 000 adhérents en 1959 (les RI en ont également 24 000 en 1974).

regrouper autour d'elle l'ensemble des forces politiques de droite. La télévision est en quelque sorte l'appendice, l'annexe du gaullisme. Rappelons que l'UNR ne représentait pas une fraction de la bourgeoisie réunie par des intérêts communs mais un ensemble hétérogène réuni par la sympathie quasi personnelle portée à de Gaulle, et fondé sur le nationalisme français. L'UNR disposait de l'ORTF. La télévision française est « colonisée » par les gaullistes, à partir de 1962 surtout, c'est-à-dire à partir du moment où l'UNR est véritablement constituée en parti politique, date qui correspond à la nomination d'Alain Peyrefitte comme ministre de l'Information. Les bureaux régionaux d'information sont créés en 1964, dirigés par des hommes sûrs favorisant systématiquement les députés UNR et A. Peyrefitte n'hésite pas à déclarer à l'Assemblée nationale que les stations régionales n'ont d'autre but que d'équilibrer les journaux régionaux accusés d'être hostiles au gaullisme. Créé en 1964 par M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, le service de liaison interministériel pour l'information décidait chaque matin de l'éclairage des émissions, de ce qui devait être omis ou effacé, de ce qui devait être commenté... C'est ainsi, que de 1962 à 1969, personne ne vit jamais sur les écrans le deuxième personnage de l'Etat : M. Gaston Monnerville, président du Sénat ; il était interdit d'antenne après avoir violemment combattu le référendum de 1962 sur l'élection présidentielle au suffrage universel.

La 3^e chaîne, le 31 décembre 1972, chaîne des régions, complète le dispositif. Les informations nationales sont élaborées par des journalistes connus pour leur fidélité au gaullisme et elles sont contrôlées en dernier ressort par le SLII, dépendant directement du Premier ministre.

L'appareil de radiotélévision est ainsi dominé dans une large mesure par l'appareil politique gaulliste et constitue en quelque sorte un espace auxiliaire de celui-ci. Et ce contrôle se poursuit malgré le départ de de Gaulle après 1968. Toutes les secousses qui ébranlent l'ORTF jusqu'en 1974 peuvent en fin de compte être mises au profit de l'UNR, dont le poids politique fut, de 1969 à la fin de 1971, déterminant.

L'élection de V. Giscard d'Estaing à la présidence a redonné espoir aux partisans d'une véritable privatisation. L'UNR s'y montre violemment opposée et soutient le monopole tandis que les RI sont plutôt partisans de la privatisation.

Ce n'est pas la privatisation qui l'emportera. Le 4 juillet, J. Chirac trace les grandes lignes du projet de loi : maintien formel du monopole ; disparition de l'ORTF et son remplacement par plusieurs sociétés nationales de programme concurrentes ; regroupement de la production lourde dans une société à capitaux publics mais de gestion privée,

séparée de la diffusion confiée à un établissement public. Mais l'Elysée n'a pas suivi les recommandations du Premier ministre, J. Chirac, et de l'UNR qui souhaitaient suivant le rapport Paye une coordination entre les trois chaînes. Le Parti républicain était partagé entre les principes de la libre entreprise et les risques politiques et sociaux d'une suppression officielle du monopole. En réalité, il s'agit de la mise en place de structures qui permettent indifféremment et selon la conjoncture politique, un financement et un contrôle par le secteur public ou par le secteur privé.

La réforme ne peut cependant véritablement mécontenter l'UNR car elle contient des mots plus que des choses. Tout y semble possible. Chaque paragraphe renferme sa propre antithèse et chaque phrase est suffisamment équivoque voire contradictoire pour satisfaire tout le monde. Entre une soumission étroite à l'Etat par le biais de la distribution de la redevance et une véritable introduction des lois du marché avec un assouplissement des mécanismes de financement par la publicité, l'instauration d'une véritable concurrence entre les chaînes et de la gestion privée pour la société de production, tout paraît possible. Le rapport Etat/concurrence libre est même élargi jusqu'à la contradiction la plus intolérable : d'un côté des sociétés autonomes, de l'autre le ministre des Finances chargé de répartir la redevance.

Mais il est clair qu'autant le texte écrit de la réforme pouvait sembler ambigu, autant l'évolution qui suivit ne l'est pas. La tendance à la privatisation et à l'internationalisation s'accélère, qui met en cause, malgré son maintien officiel, la notion de monopole.

La réforme marque en somme la fin de la confusion RTV - UDR qui, d'une part, n'a pas su imposer ses vues, d'autre part voit naître de nouvelles structures et un autre mode de fonctionnement, lesquels mettent en cause le contrôle qu'elle avait su prendre sur l'appareil. Intervient en outre une relative dissociation radiotélévision - pouvoir d'Etat. Tout dans la réforme et son évolution peut en somme être comme un renversement terme à terme de la politique gaullienne, où la propagande se transforme en hégémonie.

ORDRE 2

Dans la réforme de 1974, l'autonomie est recherchée par l'éclatement de l'office en quatre sociétés de programmes, indépendantes à l'égard du Gouvernement, aucune tutelle ne limitant les initiatives de leurs responsables selon les déclarations du chef de l'Etat lui-même : « Les pouvoirs publics n'entendent pas gérer (votre société) par votre

intermédiaire. Ils vous en délèguent entièrement le rôle jusqu'à expiration de votre mandat... sans jamais intervenir dans vos responsabilités de gestion et d'information. Si vous constatez un manquement à ce principe, que je considère comme fondamental, je vous demande de m'en rendre compte » (3).

« Je pense profondément que, dans un pays libéral, la télévision ne saurait être un instrument de Gouvernement. Le Président de la République et moi-même, comme Premier ministre, nous veillons à ce que l'autonomie des chaînes de télévision, qui a été instituée par la loi du 7 août 1974, soit totalement respectée. La situation à l'heure actuelle est très claire : le Gouvernement n'intervient en rien dans les programmes des sociétés de télévision. Cela dit, il est normal que le Gouvernement utilise la télévision pour expliquer aux Français la façon dont il entend traiter les grands problèmes ». Raymond Barre répond ainsi à *Télé-7 jours* (4). Absence de censure propre au régime gaullien mais abus de langage.

Raymond Barre répondant à la question « L'information télévisée vous paraît-elle aujourd'hui libre et impartiale ? » se réfère à la prise de position de M. Callaivet (5), rapporteur du Budget de la radiotélévision au Sénat, qui avait déclaré que l'information en provenance des sociétés de télévision lui paraissait respecter l'équilibre nécessaire entre majorité et opposition. Il ajoutait que les journaux de télévision étant également critiqués par la majorité et par l'opposition, cela tendrait à montrer qu'ils se rapprochent de l'objectivité : « La télévision est un moyen avec lequel on ne peut pas tricher. Il me semble que l'on voit clairement si ceux qui parlent croient à ce qu'ils disent, et le jugement des téléspectateurs ne tarde pas à s'exercer sur la vérité des personnages, c'est un phénomène très réconfortant à mon sens pour la démocratie » (6).

Quelle que soit la part de propagande dans ces déclarations, un symptôme de la dissociation les partis politiques, la télévision et l'Etat se révèle dans la réaction unanime de l'ensemble des partis politiques contre la nouvelle organisation de la télévision. L'UDR s'était en quelque sorte habituée à ce que la télévision soit son appareil de propagande privé. Elle se révolte contre une intervention même symbolique de l'opposition. Il apparaît qu'entre le 6 janvier et

(3) Valéry Giscard-d'Estaing, déclaration à France-Inter, 8-1-1975.

(4) *Télé-7 jours* du 13-11-1976. Interview de R. Barre par Jean Diwo et Jean-Paul Ollivier.

(5) Le rapport de H. CALLAIVET devant la Commission des Affaires culturelles du Sénat en octobre 1976 (*Correspondance de la Presse*, 2 novembre 1976).

(6) *Télé-7 jours*, 13-11-1976, p. 122.

le 31 août 1975 le temps de passage des représentants du Gouvernement sur *Antenne 2* (Président de la République, Premier Ministre, ministres) : 15 h 44 mn (7), a été deux fois plus long que celui de l'opposition : 7 h (8), lequel a été deux fois plus long que celui de la majorité : 3 h 50 mn (dont UDR, 1 h 40 mn ; RI, 0 h 23 mn ; radicaux schreiberiens, 1 h 10 mn...) (9), comptage intéressant pour sa valeur indicative et par les réactions qu'il a suscitées. L'UDR refusant d'être assimilée au « pouvoir » s'est ainsi plainte de n'être pas suffisamment prise en compte de manière spécifique.

Il est intéressant de remarquer que non seulement les partis politiques peuvent difficilement, dans un contexte comme on vient de le décrire, utiliser la télévision comme un instrument, mais qu'ils doivent davantage se soumettre à ses lois qui ne les desservent d'ailleurs pas nécessairement, en fin de compte (10).

Dépolitisation de l'information

Georges Pompidou dans la conférence de presse du 21 septembre 1972 déclarait : « Qu'on le veuille ou non, le journaliste de la télévision n'est pas tout à fait un journaliste comme les autres. Qu'on le veuille ou non, la télévision est considérée comme la voix de la France et par les Français et à l'étranger. » « Les organismes de radio et télévision ne sont pas la voix de la France. Les journalistes de la télévision sont des journalistes comme les autres » telle est au contraire la déclaration du 8 janvier 1975 de V. Giscard d'Estaing à France-Inter. « Pour les nouvelles sociétés, je souhaite indépendance et qualité. Il n'y aura rien de ce qui ressemble à une espèce de censure. »

Dans le champ de l'information, la télévision fut, tout au long du

(7) Président de la République : 5 h 22 mn ; Premier ministre : 2 h 18 mn ; ministres : 8 h 4 mn.

(8) Parti socialiste : 4 h 10 mn ; Parti communiste : 2 h 40 mn.

(9) Constat d'huissier établi à la demande de R. A. Vivien.

(10) Il est significatif qu'à l'occasion d'un colloque organisé par la seconde chaîne allemande (la ZDF) en octobre 1976, Reinhard Appel, rédacteur en chef de la ZDF, s'exprime ainsi : « L'emprise des partis sur la télévision est indéniable et pour bien des journalistes, la tentation est forte de s'y soumettre. La difficulté est bien souvent de faire comprendre aux responsables d'un parti qu'à la longue un bon journaliste indépendant est également bon pour le parti en question » (*Le Figaro*, 3-11-1976).

Second élément souligné par Reinhard Appel, en quelque sorte inverse de la première constatation, à savoir, l'attention accordée par les partis politiques à la télévision ou plutôt à la télégenie. Il rappelait que le jour où il a envoyé ses caméras filmer un débat au Bundestag, tous les partis sans exception ont modifié sur-le-champ la liste préétablie des orateurs inscrits au bénéfice des vedettes mieux connues du public. Une illustration de la manière dont la réalité politique, plutôt que de guider l'action de la télévision, est adaptée à ses besoins propres. Pour mémoire, les professionnels qualifient l'image ainsi donnée de « vérité synthétique ».

règne gaulliste, une caisse de résonance du pouvoir. De Gaulle incarnant au-dessus des classes et des divisions politiques internes l'unité de la nation pouvait s'approprier politiquement l'instrument sans que soit mise trop profondément en question sa qualité d'universalité et l'évidence qu'il ne pouvait en être autrement. La libéralisation nouvelle de l'information passe à l'inverse par sa dépolitisation. Accusée d'être progouvernementale, elle donne d'abord une place plus grande à l'opposition (11).

La séparation du fait et du commentaire

Mais surtout elle traite différemment l'information. Le principe de séparation du fait et du commentaire, récemment réaffirmé par V. Giscard d'Estaing lui-même, institue une prétendue objectivité et neutralité de l'événement, indépendamment de son mode de présentation, l'institue en valeur brute aisément cernable qu'il ne convient que de décrire. Tandis que les commentaires sont théoriquement laissés à l'appréciation individuelle et subjective du rédacteur en chef, responsable, « journaliste comme les autres ». La dépolitisation qui limite l'information aux « faits sûrs, aux faits nus, en évitant les allusions à la politique renforce l'opinion d'après laquelle ce qui se passe doit nécessairement se passer ainsi. Et le renoncement aux catégories politiques explicites en tant qu'éléments de référence pour l'information rend plus naturelle et plus spontanée encore l'adoption des catégories et valeurs dominantes (12).

(11) L'essor des débats politiques où sont confrontés membres de la majorité et de l'opposition répond à une triple réalité ; l'une immédiate, technique, qui obéit à une loi quasi mécanique : selon le principe de la valorisation de la rareté et suivant les analyses faites autour des campagnes électorales, il est clair qu'il est nécessaire de banaliser le passage à l'écran de l'opposition pour réduire sa crédibilité. Une autre qui fait appel à l'inversion des signes : transformer Arlette Laguillier en une vedette, c'est en quelque sorte la neutraliser. Enfin, peut-être, la nécessité où se trouvent aussi bien l'establishment politique que l'opposition, c'est-à-dire les structures politiques traditionnelles, de trouver un nouvel espace et un nouveau mode de fonctionnement (la lutte en face à face à « mains nues »), pour rappeler aux masses leur existence et leur utilité.

(12) Dans une étude très intéressante (*Le monde télévisé : une analyse du téléjournal suisse*, Lausanne, Ed. CEDIPS, 1976, p. 122) est cité un conseil très judicieux donné aux journalistes de la SSR, qui pourrait aussi bien avoir été donné aux journalistes de la radiotélévision française actuelle.

« Un journaliste qui ne veut pas qu'on lui reproche de faire de la manipulation doit suivre les règles suivantes :

- « — éviter dans la mesure du possible des formulations contenant un jugement de valeur ;
- « — renoncer aux formulations susceptibles de provoquer des émotions chez le téléspectateur et qui l'inciteraient à agir ;
- « — éviter tout choix de mots ou construction du langage tendancieux, « le journaliste ne prend pas parti — son langage est neutre » » (Schollenberger SRG, Ausbildungsheft, p. 32-33).

LA RADIOTÉLÉVISION OU LA POLITIQUE	
LOGIQUE GAULLISTE	ET LOGIQUE GISCARDIENNE
1958-1974 Logique A	1974-.... Logique B
INFORMATION	
Censure	Libéralisation
Univocité des messages « Voix de la France »	Objectivité
PROGRAMMES	
Limitation du nombre des programmes	Abondance de messages Saturation
Surcroît de sens	Perte/neutralisation du sens
Manipulation Propagande	Hégémonie
Bonapartisme	Libéralisme

L'abus de langage

Il semble effectivement qu'il y ait une limite à la libéralisation mais elle ne se situe pas seulement dans les temps de parole réservés à l'opposition, ni même dans la prétendue neutralité. Pour dire vrai, le pouvoir s'inscrit dans le libéralisme même et c'est cette inscription qui permet à la télévision de jouer dans la configuration politique actuelle un rôle de domination idéologique.

Le pouvoir pour exister se nie lui-même comme pouvoir, le résultat n'est pas l'absence de pouvoir mais une nouvelle modalité.

Dans quelle mesure le libéralisme est la forme qui garantit de la manière la plus subtile qu'il ne puisse rien sortir de dangereux.

« La censure bâillonne. Elle réduit au silence. Mais elle ne violente pas la langue. Seul l'abus de langage la violente en la dénaturant. Le pouvoir bourgeois fonde son libéralisme sur l'absence de censure mais il a constamment recours à l'abus de langage. (...) »

« Peut-être pour exprimer ce second effet, faudrait-il créer le mot *Sensure* qui par rapport à l'autre indiquerait la privation de sens et

non la privation de parole. La privation de sens est la forme la plus subtile du lavage de cerveau, car elle s'opère à l'insu de sa victime. Et le culte de l'information raffine encore cette privation en ayant l'air de nous gaver de savoir. (...)

« La Censure qui agit sur nous à travers les mots (alors que la Censure agit sur nous contre les mots) agit par ailleurs sur les mots avec un effet de censure (elle ne s'insinue pas seulement dans le jeu de leur signifié), elle oblitère leur signifiant, c'est-à-dire leur matière, leur corps » (13).

L'indépendance des informations en général ne signifie nullement la diminution de l'information proprement gouvernementale, venant comme une sorte de publicité. Il semble que l'on renonce à surveiller l'information nationale et mondiale, que l'on laisse au marché de l'offre et de la demande le soin d'opérer les choix les plus judicieux, les plus spectaculaires et les moins dangereux, que l'on se concentre davantage sur les moyens de faire passer dans le flot des informations, l'information gouvernementale.

D'où la nomination d'un délégué au secrétariat général de l'Elysée chargé de suivre les problèmes de « communication », l'étoffement du service de presse de la présidence, en même temps que l'accent mis sur les efforts que chaque ministre individuellement doit faire pour informer l'opinion. Et les organisations politiques de la majorité, essentiellement machines électorales, peuvent être reléguées au second plan parce que la fraction dominante dispose de ce moyen inusable de représentation politique qu'est l'Etat.

La séparation des genres

Si la politique entre implicitement dans la fiction, elle ne peut le faire que suivant des normes précises. Sinon règne le principe de séparation des genres, principe qui remonte officiellement à 1970.

Jusqu'en 1970, le coexistence d'un contrôle étroit de l'information et d'une relative liberté laissée au reste des programmes fut maintenue en dépit des multiples tentatives de désenclavement du clan des réalisateurs. Le coup d'arrêt est donné de manière indirecte. Le 8 décembre 1970, le Conseil d'administration de l'ORTF adopte une résolution à l'intention de la Direction générale :

« 1) Le Conseil d'administration (...) a ainsi décidé en ce qui concerne la télévision que les émissions politiques, qu'elles soient sous forme de reportages, d'interviews ou de débats ont leur place dans la

(13) Bernard NOËL, *L'outrage aux mots*, suite au *Château de Cène* J.-J. Pauvert, 1973.

partie des programmes réservée à l'information, et des directives ont été données aux responsables des unités d'information afin d'en assurer l'impartialité et l'exactitude.

« En revanche, les autres parties de programmes, qu'il s'agisse d'enquêtes, de documentaires, voire de fictions dramatiques, historiques ou humoristiques ne doivent en aucun cas être l'occasion ou le prétexte de polémique ou de propagande politique. »

Au-delà de la volonté du pouvoir politique actuel de donner aux informations une plus grande « objectivité », la volonté de libéraliser, la séparation du spectacle et de l'information est encore instituée en nécessité absolue. La réorganisation d'Antenne 2 au début de l'année 1976 s'est faite strictement suivant ce principe, les deux « secteurs » étant confiés chacun à deux directeurs différents.

Remarquons de manière générale le travail de déstructuration/restructuration de l'appareil où on a divisé, sélectionné, mis en case et en concurrence, comme une suite finie de partition binaire :

- la production et la programmation ;
- entre elles, les sociétés de programmes ;
- en leur sein, le spectacle et l'actualité et plus généralement les différents genres ;
- l'actualité et l'information (réforme d'Antenne 2 du 9 juin 1976), l'actualité étant ici envisagée comme une entité plus vaste que l'information, englobant tous les dossiers de fond, les magazines et non seulement les journaux et flashes ;
- dans l'information, le fait et le commentaire.

Le crescendo de l'objectivité. Il ne faut rien mélanger qui puisse brouiller les cartes. Un film de fiction qui se hasarderait à traiter d'un problème social aigu et actuel serait d'emblée suspect, règle du jeu pratique pour le contrôle politique ou la sémiologie : l'homogénéité des catégories. Et à condition que les programmes n'outrepassent pas certaines limites, certaines normes souvent non dites, on ne veut que surveiller certains éléments dans des circonstances données : la libéralisation s'arrêtera là où commence une situation de crise.

La politique de la non-politique

A l'inverse, il y a l'extension prise par la fiction ou par les séries américaines, le passage des programmes au crible de l'industrie et des sondages qui peut, au fur et à mesure que l'on s'engage dans la voie de la privatisation, seul (mieux que tout contrôle) garantir qu'il ne sortira rien qui ne soit conforme aux normes, aux schémas dominants.

C'est ainsi que les territoires respectifs de l'information et de la fiction ont changé de valeur, la fiction prenant dorénavant le pas sur l'information. Si l'on regarde l'évolution des programmes, il en résulte un triple mouvement, un triple déplacement.

Il y a d'abord dépolitisation au sens où l'information semble progressivement se détacher de la stricte conjoncture politique et des intérêts immédiats de l'appareil d'Etat pour être traités de manière plus « objective ». Dans le même temps, il y a abandon progressif de toute autre forme d'information que celle du direct et le remplacement de tous les documentaires qui avaient fait connaître son heure de gloire à la télévision française, par des émissions de fiction, de jeux, de variétés... Enfin, au sein de ces émissions de fiction, un autre déplacement s'est opéré. La production nationale, fabriquée sur demande et pour une programmation donnée, laisse progressivement la place à une production importée d'origine à majorité américaine. La télévision glisse vers un statut de pur diffuseur, de véhicule de messages élaborés en dehors d'elle.

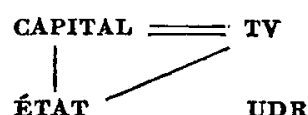
En définitive, l'usine de la manipulation politique des esprits, l'usine à bulletins de vote devient entrepôt à rêves américains.

Les partis de gauche et les syndicats ont présenté la réforme de 1974 comme la concrétisation d'intérêts économiques. Mais cette transformation ne semble pas dériver totalement de l'émergence de la télévision comme occasion de rentabilité. Ce sont moins les conditions de rentabilité qui se sont modifiées (sinon la privatisation aurait dû se faire il y a déjà quelque cinq années) que la politique étatique à l'égard des conditions de rentabilité.

Les considérations précédentes laissent penser que dans le contexte politique donné — l'éloignement de deux appareils préalablement confondus, le pouvoir d'Etat et le parti dominant — la réforme représente, que cela soit ou non délibéré, plutôt la constitution, hors des forces politiques immédiates, en dehors de l'appareil d'Etat menacé par les divisions, d'une institution qui n'ait même plus besoin du pouvoir pour fonctionner et assurer l'hégémonie.

Après avoir articulé la télévision au parti dominant (UDR), on articule maintenant la télévision directement à la classe dominante à travers l'introduction des intérêts privés.

En d'autres termes, la détermination par l'économie de la radio-télévision d'où presque toutes les considérations de rentabilité étaient exclues restait faible jusqu'en 1974, tant que durait la suprématie politique de l'UDR. Celle-ci était alors assez forte pour assurer l'hégémonie et l'unité politique de la classe dominante et s'assurer le contrôle exclusif de l'appareil d'information.

L'ARTICULATION
GAULLIENNEL'ARTICULATION
GISCARDIENNE

A partir de 1974, toutes les conditions sont réunies par la réforme pour que la détermination par l'économie soit prépondérante : elle peut seule garantir, à une époque de division des forces politiques traditionnelles (les partis), l'hégémonie politique.

Une télévision privatisée renvoie l'image d'un Etat autonome au-dessus des classes et des partis, donne l'illusion de sa propre autonomie à l'égard de tout pouvoir, alors qu'elle est soumise en fait à une logique plus sévère encore, celle de l'industrie. Pour que la radio-télévision fonctionne comme parti hégémonique, elle doit apparaître au moins aussi neutre que l'école, et dans le même temps doit pouvoir être contrôlée étroitement. Et rien ne réalise mieux ces deux conditions que la privatisation. C'est le propre du contrôle et de la domination capitalistes que la contrainte ne soit jamais directe et que toujours les apparences de liberté et d'égalité soient maintenues.

De là à penser que l'appareil d'information tend progressivement à se substituer aux partis politiques en tant que mécanisme privilégié de direction politique et idéologique... Il est bien évident qu'il semble impossible pour la classe dominante de gouverner sans une organisation politique structurée. Il ne s'agit pas de dire que les partis politiques sont remplacés par l'appareil d'information ; mais plutôt qu'ils viennent redoubler — alors qu'auparavant c'est l'inverse qui était vrai — l'hégémonie idéologique et politique de l'appareil d'information.

Mais ce qui peut être vrai de manière générale ne l'est plus en période d'exception. Les mécanismes de direction de la classe dominante varient selon la conjoncture historique. Et on peut dire qu'en période d'accalmie, la classe au pouvoir ressent de manière moins urgente la nécessité d'une organisation politique structurée. L'absence de grand parti conservateur ne pèse pas d'un poids essentiel sur la vie politique française. Les *media* sont en quelque sorte suffisants pour assurer son hégémonie politico-idéologique. C'est en elles que peut se situer le maillon principal de direction.

En période de crise sociale, tout est mis en action simultanément,

les partis politiques en tant qu'éléments de cohésion idéologico-politique et instruments de lutte réapparaissent indispensables. D'où leur réactivation (cf. le Portugal en 1975-1976), leur restructuration, leur renaissance ; et dans le même temps, l'orchestration de la propagande, que l'on doit en tout état de cause tenir en main.

En période d'accalmie, le dispositif s'articulerait autour de deux axes : l'Etat comme appareil bureaucratique (administration...), des organes extra-étatiques comme la radiotélévision, la presse, investis directement par le capital. Et la radiotélévision n'a pas seulement un rôle d'unificateur et de soutien du bloc au pouvoir, mais de médiation vers les masses, fonction que les différents partis politiques bourgeois traditionnels, même l'UDR qui n'a jamais réussi à s'implanter localement, ne parviennent pas à assurer (14).

On pourrait s'arrêter à l'idée que l'appareil privatisé, par les contenus qu'il véhicule, produit l'hégémonie et que la privatisation résout ou évite les risques impliqués par le libéralisme, à savoir la perte de contrôle.

S'il est vrai que la domination dans cette nouvelle logique prend une autre forme, il paraît nécessaire de prolonger l'analyse. En effet, il semble qu'elle s'exerce de manière moins visible dans toutes les formes de fonctionnement possible de l'appareil à l'heure actuelle, si l'on considère non plus les contenus des messages mais la « syntaxe » que le médium s'est imposé à lui-même.

L'étude du langage montre comment cela peu agir sans qu'il existe une conscience. « Le sujet » qu'il soit l'Etat, la classe dominante, les intérêts économiques, les masses n'introduit pas le langage télévisuel. Il le rencontre.

Le problème véritable n'est plus de savoir quelles déterminations essentiellement volontaires ont produit l'appareil tel qu'il fonctionne

(14) Si nous regardons les statistiques d'équipement et d'écoute de la télévision, nous constatons qu'en 1974 : 86 % des Français appartiennent à un foyer équipé d'un poste de télévision, 94 % d'un poste de radio. C'est la nouvelle petite bourgeoisie qui jusqu'en 1964 a montré la plus forte propension à acquérir un poste de télévision. Et contrairement à la courbe d'expansion des autres biens d'équipement, on voit la télévision apparaître d'abord chez les cadres moyens et personnel de service suivis de très près par les ouvriers. Tandis que la bourgeoisie française (professions libérales et cadres supérieurs) reste pendant longtemps réticente. On retrouve ces mêmes phénomènes de manière plus aiguë encore si l'on regarde l'écoute de télévision où viennent en tête les ouvriers et la nouvelle petite bourgeoisie.

aujourd'hui mais de comprendre la façon dont l'appareil se reproduit et reproduit (au sens où il reflète et au sens où il permet son maintien) l'« ordre » social indépendamment d'une volonté lucide et consciente.

Et, à ce propos, on peut voir le passage de la « grammaire » de l'institution à celle du langage, étant entendu que les deux grammaires à un moment ne coïncident plus nécessairement. La télévision, lieu concentré des manifestations ordinaires du pouvoir, fonctionne déjà en tant que tel comme appareil d'hégémonie.

ORDRE 3

On pourrait s'arrêter à l'idée que la télévision donne lieu à un flux incohérent et ambigu, ce qui pouvait laisser penser à la poésie ou au rêve, c'est-à-dire à des instances ou processus à la limite non hégémoniques, et *a fortiori* non répressifs. On dirait alors que le flux donne des masses inutilisables. Inutilisables parce qu'elles ne sont plus accessibles au sens, au réel, au conditionnement donc énergie canalisée mais inutile pour le pouvoir.

Mais on peut aussi tenter de voir où l'ordre est rétabli et le sens se retrouve.

Cette énergie devient utilisable, si, à la façon d'une usine marémotrice, on oppose au flux des barrages, on traite le flux de telle sorte qu'il ne produise pas exclusivement ces effets négatifs actifs. Ce traitement a lieu par une série de processus qui sont essentiellement : celui de l'interpellation qui, au sein même de flux, rappelle à l'individu sa place ; celui de l'emploi du temps qui, par la grille et la répétition ne laisse pas d'énergie se perdre.

C'est l'arrangement de ces trois éléments : flux, interpellation, grille, qui forme la spécificité de ce qu'on peut appeler en terme hétérodoxe par rapport à la définition linguistique : langage télévisuel.

La grille

C'est par le temps que l'on retrouve l'ordre. Car cet ordre existe même si la logique est absente du flux télévisuel. On ne peut se passer d'une grille. Il y a le découpage. Le passage par la grille. Une articulation illogique mais d'autant plus pesante qu'elle est arbitraire, cela surtout, dans un univers « motivé ».

Ce n'est donc pas le mot ou l'image qui réprime, c'est la structure. L'ordre étatique trouve ses règles où il peut, non dans une syntaxe ou dans une stratégie logique et rationnelle, mais dans un réseau

incohérent mais répétitif, dont la répétition seule fait la cohérence. La répression existe d'autant plus qu'elle s'attaque justement au champ de l'imaginaire où n'existe pas de répression possible, à un champ poétique lorsque l'on considère l'ensemble du flux. Au champ imaginaire proprement dit lorsque l'on considère chaque image. Et l'articulation des images et des sons dans une grille est d'autant plus forte que justement la mémoire, comme celle du rêve, efface la plupart des traces des images et des sons, quand elle ne peut effacer la marque de la grille. Cela d'autant plus que la grille vient redoubler l'emploi du temps cette fois réel et quotidien du spectateur. Il tombe d'une grille dans une autre. La grille donne un sens. Avec la scansion, la restructuration s'opère après coup. L'absence de ponctuation est source d'ambiguïté ; la scansion fixe le sens.

La répétition

La grille, la répétition et la vitesse tracent des lignes contradictoires. La grille et la répétition tentent de donner un ordre à la vitesse. Cet ordre ne produit pas de sens. Le seul sens qui subsiste, c'est la désignation de l'individu alors même que l'absence de sens empêche sa constitution en sujet.

Le contenu, c'est-à-dire l'idéologie, est lui-même déterminé étroitement par le fait d'être pris : 1) dans des techniques de reproduction ; 2) dans des techniques de production de masse qui, si elles sont soumises aux lois de la rentabilité induisent une standardisation et une sérialisation des produits ; 3) dans un mécanisme d'internationalisation qui implique que les produits fabriqués soient « accessibles à tous les pays » ; 4) dans un flux qu'il faut sans cesse alimenter.

Par là, le produit tel qu'il est fabriqué est dans son idéologie soumis à la loi de la répétition qu'il soit feuilleton, série ou simple film. Et tel qu'il est reçu, également soumis à la loi de la répétition parce que saisi dans un flux qui prive de mémoire mais soumet à la répétition. L'absence de mémoire rend impossible et permet la répétition. La machine pour se nourrir a besoin d'une infinité de messages. L'idéologie produite, nécessairement répétitive, est toujours donnée quel que soit le produit sous une forme identique car chaque produit est précédemment formé sous la même loi. Ce qui se répète c'est la répétition même. Sans pour autant que la répétition poussée à l'extrême puisse se renverser et devenir simulacre (15). Mais la répétition est moins, avec la télévision telle qu'elle fonctionne aujour-

(15) Gilles DELEUZE, *Différence et répétition*, 1972, p. 375.

d'hui, de propagande, elle est la forme que prend l'ordre, l'ordre comme commandement et l'ordre comme organisation du temps.

L'interpellation

La spécificité du flux télévisuel par rapport au cinéma par exemple est qu'il s'appuie, dans une large mesure, sur la fonction phatique, celle qui fonde l'échange, celle qui fait participer l'auditoire : appel direct aux téléspectateurs, emploi constant des déictiques, expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs de type « vous me comprenez », « vous en décidez », « n'est-ce-pas », « en ce moment »...

Par l'interpellation constante le système de fonctionnement de la télévision est sous cet angle, bâti ainsi : « La structure spéculaire redoublée de l'idéologie assure à la fois :

- « 1) l'interpellation des « individus » en sujets,
- « 2) leur assujettissement au Sujet,
- « 3) la reconnaissance mutuelle entre les sujets et le Sujet, entre les sujets eux-mêmes, et finalement la reconnaissance du sujet par lui-même,
- « 4) la garantie absolue que tout est bien ainsi, et qu'à condition que les sujets reconnaissent ce qu'ils sont et se conduisent en conséquence, tout ira bien : « ainsi soit-il » » (16).

Ce système d'interpellation en sujets fait la spécificité de la télévision. Il isole l'individu dont l'écoute n'est plus seulement individuelle mais individualisante, et dans le même temps protège l'appareil du non-sens et de la pure fascination et inertie auquel il peut conduire. Cette sollicitation constante d'une réaction indique d'abord la crainte qu'il n'y en ait plus. Le chancelier ouest-allemand en 1978 demandait aux citoyens allemands de ne pas regarder, au moins une journée par semaine, la télévision. Au-delà d'un seuil, la passivité des masses fait peur, car elle fait apparaître en plein jour le simulacre du pouvoir.

Il y a à la fois surcroît de communication si, comme le définit Jakobson, il n'y a pas de communication sans un effort pour établir ou maintenir le contact (17). Et nulle communication car il n'y a pas de réponse possible. Telle qu'elle est construite, la télévision est privative de réponse. La dimension du médium en tout état de cause réduit la réponse au sondage, aux quelques courriers et téléphone.

(16) ALTHUSSER, *Pour Marx*, Maspero.

(17) JAKOBSON, *Essai de linguistique générale*, chap. XI.

Il y a d'autant plus recherche de communication qu'il y a impossibilité de communication.

« Ce qui ne va pas à la tv c'est qu'elle produit. Elle ne devrait pas produire, elle devrait communiquer. Des gens qui ont produit se resserviraient de ce canal » (Jean-Luc Godard) (18).

En termes économiques, on pourrait dire qu'une part importante de la plus-value dégagée dans la production de l'Office doit être dépensée pour produire de la demande (19), mais ici, cette production de la demande passe moins par la publicité que par l'interpellation.

Il y a, par la fonction phatique, à la fois l'interlocuteur, le télé-spectateur, toujours présent dans le discours, et un téléspectateur, toujours absent comme tel, seulement mis en scène comme un acteur type d'un même scénario.

Interpellation et représentation

L'interpellation rend plausible la représentation. « Nous avons conçu ces programmes spécialement pour vous. » Le public est exclu en tant que spectateur de la représentation. Le public est inclus en tant que représenté, inclus sans cesse dans le champ de référence du discours. Sur le plan du réel, le téléspectateur observe le spectacle qui se déroule immédiatement sous ses yeux. Sur le plan symbolique, il peut se reconnaître à travers des substituts comme étant représenté et donc se reconnaître comme créateur du flux (20). Alors même que le discours assujettit l'individu dans un réseau de prescriptions et d'interdictions, le téléspectateur est simultanément spectateur, représenté, assujetti.

L'énonciateur est acteur, représentant et investi de pouvoir. La détention du pouvoir est justifiée par la représentation, c'est-à-dire le transfert contractuel de volontés sans cesse explicité (comme dans le débat parlementaire ou le discours électoral) : « La France veut... » « nous devons... » « c'est une aspiration essentielle de la société... ». Et par l'objectivation du discours : qu'il s'agisse de décrire la réalité des faits ou de faire apparaître « l'inévitable nécessité », le discours apparaît comme le résultat d'une épreuve de vérité. Il y a cumul des effets de représentation et des effets de savoir, « l'objectivité ». « La France doit dire ce qu'elle veut faire », « Il convient d'examiner les données concrètes des problèmes à résoudre. »

(18) Cité par Louis MARCORELLES dans *Le Monde* du 18-9-1976.

(19) Jacques ATTALI, *Bruits*, PUF, 1978, p. 84.

(20) Cf. la très intéressante étude sur le débat parlementaire d'Eric LANDOWSKI, *Revue française de science politique*, juin 1977, vol. 27, n° 3, p. 428 à 442.

L'interpellation fait en réalité de la télévision un système de commandement, fondé sur la fusion.

« On nous présente le langage comme essentiellement informatif, l'information, comme essentiellement un échange. Là aussi, on mesure l'information avec des unités abstraites. Or, il est douteux que la maîtresse d'école, quand elle explique une opération ou quand elle enseigne l'orthographe, transmette des informations. Elle commande, elle donne plutôt des mots d'ordre. Et l'on fournit de la syntaxe aux enfants comme on donne des instruments aux ouvriers, pour produire des énoncés conformes aux significations dominantes. C'est bien littéralement qu'il faut comprendre la formule de Godard : les enfants sont des prisonniers politiques. Le langage est un système de commandement, pas un moyen d'information. A la TV : « Maintenant on va s'amuser... et bientôt les nouvelles... » » (21).

Mais le système télévisé ne donne pas surtout une syntaxe que peuvent produire des énoncés, il donne une désignation en sujet, une reconnaissance des sujets entre eux, la fusion des sujets entre eux, leur fusion avec le monde. C'est là sa forme de commandement.

L'assujettissement au sujet se fait par le présentateur, l'animateur ou le journaliste qui interpelle au nom de l'État. Par là, la télévision fait faire l'économie du panoptique, d'une architecture de contrôle, d'une architecture centrée, circulaire. Il n'est plus besoin que l'on soit vu par un œil central puisque l'on voit cet œil central. Le centre est intégré dans chaque cellule par le biais du visage neutre d'un présentateur qui rattache simplement les yeux du téléspectateur au sien, qui le tient par les yeux. Le pouvoir de surveillance n'a plus besoin d'être localisé en un point physiquement perceptible. La surveillance est acquise technologiquement. Ce n'est pas seulement que l'œil qui surveille n'est plus physique, lié à la contrainte du champ visuel optique — mais électronique. C'est qu'il n'est plus besoin de surveiller, du moment qu'« il » est lui-même regardé.

L'appareil devient une machine qui soutient un rapport de pouvoir indépendamment de celui qui l'exerce, c'est-à-dire qui rend inutile l'exercice même du contrôle sur les contenus, c'est-à-dire qui rend possible l'absence de direction politique précise, c'est-à-dire qui permet le libéralisme.

En somme, le dispositif télévisuel a son autonomie qui est dans la conjonction de multiples déterminations, qui lui donne une structure,

(21) Gilles DELEUZE, *Cahiers du cinéma*.

des lois, un langage, un pouvoir. Mais ce pouvoir a des limites.

Le langage télévisuel percute des formations sociales qui ne font pas qu'absorber passivement, qu'intérioriser un contenu et un signifiant, des systèmes d'univers aux dominants déjà préalablement digérés. L'idéologie qui n'est pas simple reflet d'une réalité, mais institution productive, interfère avec les configurations conceptuelles des classes, des fractions de classe. Le faire-semblant n'est pas identique pour un patron qui peut jouer à l'o.s. et pour un o.s. qui veut jouer au patron.